



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E42445

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 02/10/2018  
37 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS THOISON

4 RUE DU STADE  
12 RUE DE CHEVILLY  
94260 FRESNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL

Téléphone : 01 45 12 00 82  
Portable : 0677088324

Fax : 01 56 70 09 65

Siret : 302 387 931 00041

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2100078

Site Internet : <https://groupebml.fr>

E-mail : [aothoison@groupebml.fr](mailto:aothoison@groupebml.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148370965

Responsabilité légale :

LAURENT DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / LAURENT BENJAMIN DIRECTEUR  
GÉNÉRAL / LAURENT CEDRIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148370965

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/11/2021
o Ventilation mécanique	16/11/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.